

Fiche Information : Particuliers

A retourner en mairie

La commune de Gilly-sur-Isère élabore actuellement son **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** qui vise à recenser et organiser, parallèlement à l'intervention des services de secours, tous les moyens nécessaires (alerte, évacuation, hébergement d'urgence...) afin de mettre en sécurité les habitants de la commune en cas d'accident naturel ou technologique. De plus, un **recensement des personnes vulnérables (âgées ou handicapées)** ayant des difficultés notamment pour se déplacer est organisé afin de mieux pouvoir les prendre en considération en cas de risque exceptionnel.

Ainsi, pour pouvoir prévenir et informer l'ensemble de ses habitants en cas de risque, la commune, met actuellement en place un **système d'alerte de la population par téléphone**. La première partie de ce questionnaire vise donc à recenser vos coordonnées, si elles ne sont pas inscrites dans l'annuaire, afin que vous puissiez profiter de ce système d'alerte.

IDENTIFICATION

Nom..... Prénom..... Nombre de personnes au foyer.....

Adresse

Code Postal Commune

E-Mail@.....

PERSONNE VULNERABLE (à remplir si une personne à mobilité réduite occupe votre foyer)

Nom : Prénom : Age :

Motif de la vulnérabilité (handicap, personne âgée...) :

SYSTEME D'ALERTE PAR TELEPHONE

Par défaut le N° enregistré sera celui indiqué sur l'annuaire, si vous souhaitez être prévenu sur un autre téléphone ou si vous n'apparaissez pas dans l'annuaire inscrivez le(s) numéro(s) correspondant(s) ci-après :

N°Tel Fixe

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

N°Tel Portable

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde, la commune établit notamment l'inventaire des moyens qui pourraient être utiles aux actions de mise en sécurité des habitants et d'assistance aux personnes sinistrées.

En tant que citoyen, **vous pouvez aider la commune de plusieurs manières** en cas de crise majeure : en hébergeant des personnes sinistrées, en mettant à disposition du matériel permettant d'assurer la remise en état des sites après l'accident (motopompe, groupe électrogène, tracteur, matériel de déblaiement...) ou bien en mettant vos compétences au service de la commune (brevet de secourisme/AFPS, compétences en matière de sécurité, langues étrangères pratiquées, confection de repas pour ravitailler les sinistrés...)

Cette deuxième partie du questionnaire permet donc de recenser les personnes bénévoles qui souhaiteraient aider la commune en cas d'événement majeur touchant la commune.

POSSIBILITES D'HEBERGEMENT DE PERSONNES SINISTREES

Oui, je peux héberger sous mon toit (nb) personnes en cas de crise majeure sur la commune

Observations :

POSSIBILITE DE MISE A DISPOSITION DE MATERIEL POUVANT AIDER À LA SAUVEGARDE OU À LA REMISE EN ETAT

Matériel proposé :

OUI, JE SOUHAITE AIDER LA COMMUNE EN CAS DE CRISE MAJEURE

Compétences particulières / langues pratiquées :

N.B.: Les informations recueillies dans le présent document seront traitées conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978. Ces fichiers sont conçus pour être utilisés uniquement dans le cadre du déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde de votre commune.

En retournant ce document, vous autorisez la détention de ces données par les services de la Mairie auprès de laquelle vous pouvez vous adresser pour faire valoir vos droits d'opposition, d'accès et de rectification. Ces données seront mises à jour périodiquement.

A.....

Le.....

Signature :